

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00248

Numéro SIREN : 429 771 363

Nom ou dénomination : 3 C EVOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009556

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/009556**
n°de gestion : **2000B00248**
n°SIREN : **429 771 363 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 09/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 C EVOLUTION - Société par actions simplifiée
21 avenue du Granier 38240 Meylan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1458086

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Coa. général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C EVOLUTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21 avenue du Granier 38240 MEYLAN

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 9 7 7 1 3 6 3 0 0 0 5 9

Néant ☐ *

Exercice N clos le,
31/12/2018

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ	406 505	290 988
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		16 616
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	26 669	196
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 148	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	260 975	23 271
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres types d'immobilisations	BD	BE	4 376	4 376
		Autres immobilisations financières*	BF	BG	26 669	26 669
			BH	BI	48 448	48 448
	TOTAL (II)		BJ	BK	701 580	410 569
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	132 730	933 385
		Autres créances (3)	BZ	CA		173 020
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		177 701
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		59 575
	Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	132 730	1 343 682
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	IA	834 311	1 754 252
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	204 041
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 3C EVOLUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)			DA	39 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 900	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	374 343	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	85 644	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	502 888	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	188 858	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	288 730	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	162 253	
	Dettes fiscales et sociales			DY	368 813	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	231 544	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	11 164	
TOTAL (IV)			EC	1 251 364		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 754 252		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 112 751
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 056	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3C EVOLUTION						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	2 274 667	FH	78 951	FI	2 353 618
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 274 667	FK	78 951	FL	2 353 618	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN	152 436		
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	136 159		
	Autres produits (1) (11)				FQ	11		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 642 225
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	751 051	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	45 278	
	Salaires et traitements*					FY	1 125 314	
	Charges sociales (10)					FZ	389 909	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	155 048	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	18 205		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	66 747	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 551 555
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	90 670
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 114	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 114	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(9 114)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	81 556

Désignation de l'entreprise		SAS 3C EVOLUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 289	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 289	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	11 108	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	32 934	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	44 042	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(39 752)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(43 841)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 646 515	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 560 871	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	85 644	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	82 692
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	36 000
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion - régularisations tiers				11 108		
Indemnités de départ				32 934		
Autres produits- régularisations tiers					4 289	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 3C EVOLUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 754 253 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 645 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Le taux de rotation retenu est celui d'un turn over moyen.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 50 031 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 172 975	152 436	627 917	697 494
- Fonds commercial	16 617			16 617
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146 358	1 027	120 236	27 149
Immobilisations incorporelles	1 335 950	153 463	748 153	741 260
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858			107 858
- Matériel de transport	26 423			26 423
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	194 063	4 658	48 755	149 967
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	335 492	4 658	48 755	291 395
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	4 377			4 377
- Prêts et autres immobilisations financières	87 181	5 045	17 108	75 118
Immobilisations financières	91 558	5 045	17 108	79 495
ACTIF IMMOBILISE	1 763 000	163 166	814 016	1 112 151

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	153 463	4 658	5 045	163 166
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	153 463	4 658	5 045	163 166
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	748 153	48 755	17 108	814 016
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	748 153	48 755	17 108	814 016

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
PROJET NEXTPAGE	697 494	3
Frais de recherche	697 494	

Au cours de l'exercice des frais de développement ont été immobilisés pour un montant brut de 152 436 €.

Ces dépenses sont inscrites à l'actif si et seulement si toutes les conditions ci-après sont remplies:

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
- la faisabilité technique du produit est démontrée,
- le processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Nous nous sommes assuré que ces conditions étaient bien remplies.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens.

Ces dépenses sont amorties sur 3 ans linéairement. Le montant de la dotation sur l'exercice s'élève à 142 316 €.

A chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet

Notes sur le bilan

remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	16 617
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	16 617

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	892 106	142 316	627 917	406 505
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	143 242	3 946	120 236	26 952
Immobilisations incorporelles	1 035 348	146 262	748 153	433 458
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858			107 858
- Matériel de transport	2 794	5 285		8 079
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	190 292	3 502	48 754	145 039
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	308 092	8 786	48 754	268 123
ACTIF IMMOBILISE	1 343 440	155 048	796 907	701 581

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 373 831 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	26 670		26 670
Autres	48 449		48 449
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 066 116	862 075	204 041
Autres	173 021	173 021	
Charges constatées d'avance	59 575	59 575	
Total	1 373 831	1 094 671	279 159
Prêts accordés en cours d'exercice	5 045		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	268 133
Fournisseurs - rrr à obtenir	24 000
Total	292 133

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	167 993	18 205	53 467	132 731
Total	167 993	18 205	53 467	132 731
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		18 205	53 467	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euros décomposé en 39 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	39 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	39 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 251 364 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 056	1 056		
- à plus de 1 an à l'origine	187 802	49 189	138 613	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	288 731	288 731		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 253	162 253		
Dettes fiscales et sociales	368 814	368 814		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	231 544	231 544		
Produits constatés d'avance	11 164	11 164		
Total	1 251 364	1 112 751	138 613	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	14 012			
(**) Dont envers Groupe et associés	288 731			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 99 809 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	19 192
Interets courus a payer	1 056
Associés - interets courus	3 508
Dettes provis. pr congés a payer	49 212
Personnel - prime a payer	5 150
Charges sociales s/congés a payer	17 777
Charges sociales - charges a payer	26 583
Etat - autres charges a payer	3 562
Divers - charges a payer	12 151
Total	138 191

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	59 575		
Total	59 575		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	11 164		
Total	11 164		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		224 518
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		224 518
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 114	114 151
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 114	114 151
Résultat financier	-9 114	110 367

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion -regularisations tiers	11 108	
Indemnités de départ	32 935	
Autres produits- régularisations tiers		4 290
TOTAL	44 043	4 290

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
locations longue durée	203 009
Autres engagements donnés	203 009
Total	203 009
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 33 054 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

3 C EVOLUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 39 000 euros
Siège social : 21 Avenue du Granier
38240 MEYLAN
429 771 363 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

Bénéfice de l'exercice 85 644,50 euros
Intégralement au compte « Autres Réserves »

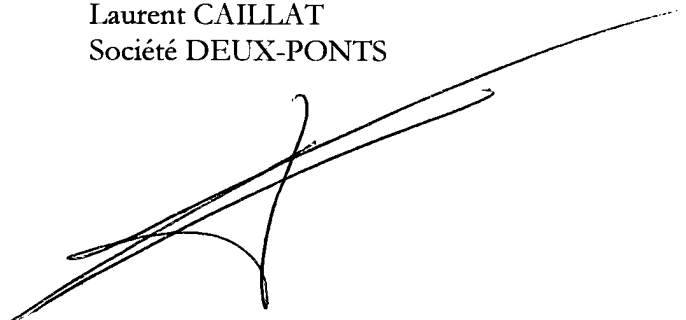
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 100 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2016 : 100 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2017 : 100 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 JUIN 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Laurent CAILLAT
Société DEUX-PONTS



SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS
SARL au capital de 2 000 Euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

SAS 3C EVOLUTION
21, avenue du Granier
38 240 MEYLAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
--

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3C EVOLUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le montant des frais de recherche et développement inscrits à l'actif au 31/12/2018, nous avons vérifié le respect des conditions d'activation des coûts immobilisés.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Seyssinet-Pariset,
Le 7 Juin 2019.

La SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS
Représentée par M. BOIS-FAVRE Patrick,
Commissaire aux Comptes.



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

SAS 3C EVOLUTION
21, avenue du Granier
38 240 MEYLAN

BILAN COMPTE DE RESULTAT ANNEXE

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	697 494	406 505	290 989	280 869
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	16 617		16 617	16 617
Autres immobilisations incorporelles	27 149	26 952	197	3 116
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148	7 148		
Autres immobilisations corporelles	284 247	260 975	23 272	27 400
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 377		4 377	4 377
Prêts	26 670		26 670	21 625
Autres immobilisations financières	48 449		48 449	65 557
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 112 151	701 581	410 570	419 560
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 066 116	132 731	933 386	883 347
Autres créances	173 021		173 021	150 110
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	177 701		177 701	296 252
Charges constatées d'avance (3)	59 575		59 575	51 046
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 476 414	132 731	1 343 683	1 380 756
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 588 564	834 312	1 754 253	1 800 316
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			204 041	336 005

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	374 344	349 933
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	85 645	124 411
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	502 888	517 244
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	188 858	2 632
Emprunts et dettes financières diverses (3)	288 731	200 221
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 253	153 474
Dettes fiscales et sociales	368 814	474 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	231 544	450 921
Produits constatés d'avance (1)	11 164	1 112
TOTAL DETTES	1 251 364	1 283 072
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 754 253	1 800 316
(1) Dont à plus d'un an (a)	138 613	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 112 751	1 283 072
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 056	818
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 353 619	2 446 354
Chiffre d'affaires net	2 353 619	2 446 354
Dont à l'exportation	78 951	73 377
Production stockée		
Production immobilisée	152 436	164 908
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	136 160	74 964
Autres produits	11	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 642 226	2 686 230
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	751 051	766 217
Impôts, taxes et versements assimilés	45 279	34 659
Salaires et traitements	1 125 315	1 154 464
Charges sociales	389 909	394 865
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	155 048	159 401
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	18 205	24 035
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	66 747	36 016
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 551 555	2 569 657
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	90 671	116 573
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		224 518
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		224 518
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	9 114	114 151
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	9 114	114 151
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-9 114	110 367
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	81 556	226 940

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 290	3 608
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 290	3 608
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 108	
Sur opérations en capital	32 935	117 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	44 043	117 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-39 753	-113 892
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-43 841	-11 363
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 646 516	2 914 356
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 560 871	2 789 945
BENEFICE OU PERTE	85 645	124 411
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL

32, rue de la Tuilerie

38170 SEYSSINET-PARISSET

Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26

SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 3C EVOLUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 754 253 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 645 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 21
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Le taux de rotation retenu est celui d'un turn over moyen.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 50 031 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 172 975	152 436	627 917	697 494
- Fonds commercial	16 617			16 617
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146 358	1 027	120 236	27 149
Immobilisations incorporelles	1 335 950	153 463	748 153	741 260
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858			107 858
- Matériel de transport	26 423			26 423
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	194 063	4 658	48 755	149 967
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	335 492	4 658	48 755	291 395
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	4 377			4 377
- Prêts et autres immobilisations financières	87 181	5 045	17 108	75 118
Immobilisations financières	91 558	5 045	17 108	79 495
ACTIF IMMOBILISE	1 763 000	163 166	814 016	1 112 151

Cabinet BOIS-FAVRE

AUDIT CONSEIL

32, rue de la Tuilerie

38170 SEYSSINET-PARISSET

Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26

SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	153 463	4 658	5 045	163 166
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	153 463	4 658	5 045	163 166
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	748 153	48 755	17 108	814 016
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	748 153	48 755	17 108	814 016

**Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL**

32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
PROJET NEXTPAGE	697 494	3
Frais de recherche	697 494	

Au cours de l'exercice des frais de développement ont été immobilisés pour un montant brut de 152 436 €.

Ces dépenses sont inscrites à l'actif si et seulement si toutes les conditions ci-après sont remplies:

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
- la faisabilité technique du produit est démontrée,
- le processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Nous nous sommes assuré que ces conditions étaient bien remplies.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens.

Ces dépenses sont amorties sur 3 ans linéairement. Le montant de la dotation sur l'exercice s'élève à 142 316 €.

A chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet

Notes sur le bilan

remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	16 617
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	16 617

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	892 106	142 316	627 917	406 505
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	143 242	3 946	120 236	26 952
Immobilisations incorporelles	1 035 348	146 262	748 153	433 458
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858			107 858
- Matériel de transport	2 794	5 285		8 079
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	190 292	3 502	48 754	145 039
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	308 092	8 786	48 754	268 123
ACTIF IMMOBILISE	1 343 440	155 048	796 907	701 581

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 373 831 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	26 670		26 670
Autres	48 449		48 449
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 066 116	862 075	204 041
Autres	173 021	173 021	
Charges constatées d'avance	59 575	59 575	
Total	1 373 831	1 094 671	279 159
Prêts accordés en cours d'exercice	5 045		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	268 133
Fournisseurs - rrr à obtenir	24 000
Total	292 133

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	167 993	18 205	53 467	132 731
Total	167 993	18 205	53 467	132 731
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		18 205	53 467	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euros décomposé en 39 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	39 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	39 000	1,00

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 251 364 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 056	1 056		
- à plus de 1 an à l'origine	187 802	49 189	138 613	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	288 731	288 731		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 253	162 253		
Dettes fiscales et sociales	368 814	368 814		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	231 544	231 544		
Produits constatés d'avance	11 164	11 164		
Total	1 251 364	1 112 751	138 613	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	14 012			
(**) Dont envers Groupe et associés	288 731			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 99 809 euros.

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	19 192
Interets courus a payer	1 056
Associés - Interets courus	3 508
Dettes provis. pr congés a payer	49 212
Personnel - prime a payer	5 150
Charges sociales s/congés a payer	17 777
Charges sociales - charges a payer	26 583
Etat - autres charges a payer	3 562
Divers - charges a payer	12 151
Total	138 191

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	59 575		
Total	59 575		

Cabinet BOIS-FAVRE AUDIT CONSEIL

32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	11 164		
Total	11 164		

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		224 518
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		224 518
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 114	114 151
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 114	114 151
Résultat financier	-9 114	110 367

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion -régularisations tiers	11 108	
Indemnités de départ	32 935	
Autres produits- régularisations tiers		4 290
TOTAL	44 043	4 290

Cabinet BOIS-FAVRE AUDIT CONSEIL

32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
locations longue durée	203 009
Autres engagements donnés	203 009
Total	203 009
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 33 054 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Cabinet BOIS-FAVRE

AUDIT CONSEIL

32, rue de la Tuilerie

38170 SEYSSINET-PARISSET

Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26

SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z